



Echelle: 1/5000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal  
 du 24 février 2020

Le Maire, Michel Dagonne



Paysage et petit patrimoine

- Espace boisé classé
- Hale à préserver
- Patrimoine archéologique
- Patrimoine archéologique
- Patrimoine lié à l'eau
- Patrimoine lié au bâti
- Plan d'eau
- Cours d'eau

